

**Intervention de Franck Nicolon, conseiller régional représentant le groupe L'écologie ensemble**

Degemer mat e Naoned aotrou ar Ministr, bienvenue à Nantes monsieur le ministre,

Voici venu le temps de la communication et des annonces, c'est un beau moment républicain et tant mieux. Permettez-moi de m'exprimer sans détour sur la politique du réel, du quotidien, qui nous anime, nous, élus locaux dans les territoires de notre région.

Je vais m'exprimer en premier lieu sur Nantes Atlantique :

Après le marché infructueux, nous perdons 2 ans pour la sécurité et pour l'environnement. Profitons-en pour changer la méthode, placer la protection des riverains et de l'environnement comme priorités et modifier profondément la gouvernance.

- Une gouvernance avec toutes les parties prenantes, qui permettrait de reprendre la main face à des compagnies low-cost voyous qui ne respectent pas le couvre-feu instauré et qui menacent de quitter Nantes si les règles de protection pour les riverains décidées par les élus de la République sont appliquées. Pourtant, nous devons aller vers un élargissement de ce couvre-feu, ouvrons ce débat urgent !
- Nous, écologistes, sommes convaincus que le plafonnement des mouvements aériens à 56 000 par an reste aujourd'hui la clé pour protéger les riverains et tenir nos objectifs climatiques.
- Monsieur le ministre, pour protéger les riverains, nous avons besoin d'un fonds d'Etat en mesure de répondre aux besoins pour l'élargissement du droit de délaissement et le déménagement des ERP locaux (Collège à Bouguenais, Ecole à St Aignan...), ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.
- Elargissons notre horizon et répondons à la main tendue par le président de la région Bretagne en basculant de la rivalité à la coopération entre les CCI Bretagne et PDL pour nous répartir les lignes.

Sur le volet mobilités du CPER :

- Le secteur des transports est celui qui ne parvient pas à diminuer ses émissions de CO2. Donc le milliard annoncé en grandes pompes doit être un milliard d'investissements réels pour améliorer le climat. Et surtout, ce CPER sera historique quand les projets passeront de la communication politique à la réalisation concrète.
- Notre priorité va aux investissements ferroviaires du quotidien, le fret marchandises, les trains de nuit les lignes nationales sans passer par Paris, ce qui suppose que les infrastructures comme Massy soient prêtes à accueillir ce nouveau trafic. Une partie des projets présentés aujourd'hui étaient déjà dans le Contrat d'Avenir de 2019 : le système ERTMS entre Nantes et Paris, Nantes-Bordeaux, Nantes-Rennes en utilisant les voies actuelles ne peut plus attendre, des corrections de courbes sont évoquées, c'est le bon sens que nous attendons depuis longtemps. Le PN de Neau est cité, il était déjà budgété il y a 10 ans de façon beaucoup plus importante puisque 5 PN devaient être supprimés à l'époque. Les engagements pris ce matin doivent être enfin tenus ; à ce jour, ils sont annoncés de façon sûre à hauteur de 700 millions d'euros pour les mobilités et de nombreux projets annoncés sont demandés par les écologistes depuis 2015.
- Aucune concertation organisée par la présidente de région, c'est inédit et c'est la plus mauvaise méthode, elle est dénoncée par tous les élus locaux que nous rencontrons. Car la région et l'Etat auront besoin d'eux pour financer les aménagements annexes et les accès aux projets déclinés dans le CPER. En région Bretagne, le préfet est venu échanger en amont avec les élus ce qui a permis de faire évoluer le projet de CPER...

- Nous avons besoin d'engagements clairs et pas d'effets d'annonce. Sur le Pass Rail, par exemple, que l'État réponde et garantisse de nouvelles ressources aux Régions pour compenser sa mise en place.
- Nous avons besoin d'une Région qui s'engage à augmenter l'offre ferroviaire et de transports collectifs en quantité et en qualité avec des amplitudes et des fréquences augmentées, et en garantissant l'équité territoriale. Nous ne pouvons plus attendre plus pour le quotidien et nous devons d'ici à deux ans expérimenter plusieurs lignes du SEMR nantais annoncé.

Cette année le GIEC Pays De la Loire a publié ses préconisations issues de ses travaux scientifiques. Les éléments concernant les transports sont très clairs : pour tenir les objectifs de réduction des gaz à effet de serre fixés par RTE à 40 % d'ici à 2050, la région Pays de la Loire doit investir massivement dans la réduction de notre dépendance aux énergies fossiles et dans les alternatives au tout-routier et au transport aérien. Emmanuel Macron a pris une décision de bon sens en stoppant le projet écocide d'aéroport à Notre Dame Des Landes, ce volet mobilités du CPER doit être un projet de bon sens pour le climat et pour les besoins quotidiens de nos concitoyens.